

NOUVEAU DEPARTEMENT

Expert en diagnostic amiante

Directeur de travaux de désamiantage

 **tous les propriétaires de bâtiment, architecte, gérance d'immeubles, artisans, etc...**

Nous réalisons pour vous le diagnostic amiante de votre bâtiment et effectuons la direction des travaux de désamiantage.

Diagnostic amiante

Utilisation Normale

Le diagnostic renseigne le propriétaire sur les risques que présente son bâtiment par rapport à l'amiante lors d'une occupation normale des locaux ou lors de travaux de maintenance.

Le repérage porte sur tous les matériaux et installations susceptibles de contenir de l'amiante, accessibles visuellement ou par démontage simple sans qu'il faille procéder à des sondages destructifs.

Avant travaux ou démolition

Le diagnostic permet au propriétaire d'informer tous les intervenants lors de travaux de rénovation ou de démolition sur les risques liés à la présence d'amiante. Cela permet également au propriétaire de déterminer si il doit faire appel à une entreprise spécialisée pour assainir les parties concernées par la présence d'amiante.

Le repérage porte sur tous les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Pour accéder à ceux-ci, l'expert procédera à des sondages destructifs si nécessaire.

Un diagnostic amiante QUAND ?

Lors de travaux de rénovation ou de démolition dans un bâtiment construit avant 1991, un diagnostic amiante est obligatoire et doit être effectué par un expert agréé.



Membre: ASCA Friend

Direction des travaux de désamiantage

La planification est une étape importante dans la gestion d'un chantier d'assainissement d'amiante. Elle permet d'anticiper les problèmes et de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulement des opérations de désamiantage.

La particularité d'un tel chantier réside dans les conséquences que peut avoir un incident à priori banal sur un chantier normal. En effet, les fibres d'amiante fortement cancérigènes libérées pendant l'exécution des travaux d'assainissement se comportent comme un aérosol et sont particulièrement difficiles à maîtriser.

Nous effectuons:

- conception d'un cahier des charges
- appel d'offre, planification des travaux
- estimation des coûts des travaux de désamiantage
- études des offres, plans de retrait et confinement < PRC >
- bilan aéraulique
- contrôle du chantier
- contrôles et mesures d'aire < VDI 9432 >
- contrôles libératoires des zones en fin de désamiantage